

ARRETE 0021 /MINFOF DU 04 MARS 2015
portant nomination de responsables dans les Services Déconcentrés
du Ministère des Forêts et de la Faune.

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune, modifié et complété par le décret n° 2005/495 du 31 décembre 2005 ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature du présent Arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Forêts et de la Faune :

DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DU CENTRE

BRIGADE REGIONALE DE CONTROLE

Contrôleur n° 2: Madame **DJILO Sylvie Lablonde**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Contrôleur N° 3 à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, en remplacement de Monsieur BATOUKINI Pierre II, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Contrôleur n° 3: Monsieur **NGNONDETE Jean**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, en remplacement de Madame DJILO Sylvie Lablonde, mutée.

DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DE L'EXTREME-NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LOGONE ET CHARI

DELEGUE DEPARTEMENTAL : Monsieur **WALVEDE Ananias**, Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts, précédemment Chef de Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Ngaoundéré- Aéroport, en remplacement de monsieur WANBE MOULLA, admis à faire valoir ses droits à la retraite.



DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DU LITTORAL

BRIGADE REGIONALE DE CONTROLE

Contrôleur n° 1: Madame **MANEWA Elise**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Chef de Bureau de la Gestion Prévisionnelle des Effectifs au Ministère des Forêts et de la Faune, en remplacement de Madame NGANTOU Agnès.

Contrôleur n° 2: Monsieur **KOUOTOU ADAMOU**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Littoral, en remplacement de Monsieur TOWE Jacob.

Contrôleur n° 3: Madame **ESSOUNG EHAWA Suzy**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud-ouest, en remplacement de Monsieur KEGNE Victor.

Contrôleur n° 4: Madame **KOAGNE Mireille Danaé**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Chef de Bureau des Affaires Générales à la Délégation Départementale des Forêts et de la Faune des Bamboutos, en remplacement de Monsieur NYOUMA LIBAM Samuel.

Contrôleur n° 5: Monsieur **EBOGO Jean**, Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts, précédemment Chef de Poste de Contrôle Forestier et de la Chasse de YARIMBAN, en remplacement de Monsieur NZEUTIO Albert.

Contrôleur n° 6: Monsieur **TENDE Augustine ASHU**, Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts, précédemment en service à la délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Menoua, en remplacement de Monsieur AGBOR OSSANG Félix.

DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DU NORD

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Chef de Service : Monsieur **ABBA MALLOUM**, Contractuel d'Administration, précédemment en service au Ministère des Forêts et de la Faune, en remplacement de Monsieur GANGNONG Justin, muté.

ECOLE DE FAUNE DE GAROUA

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Chef de Service : Monsieur **GANGNONG Justin**, Contractuel d'Administration, précédemment Chef de Service des Affaires Générales à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Nord, en remplacement de monsieur OUSMAN Antoine, admis à faire valoir ses droits à la retraite.



DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DE L'OUEST

BRIGADE REGIONALE DE CONTROLE

Contrôleur n° 1: Madame **DJOMAKO Faustine**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Chef de Section des Forêts à la Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Lebialem, en remplacement de Monsieur NGOUATEU SHANGHON Vincent, muté.

Contrôleur n° 2: Monsieur **NEMBOT Claude du Cœur**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment Chef de Section de la Transformation à la Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Mbéré, en remplacement de Monsieur TSOPMEDJIO Gilbert.

Contrôleur n° 3: Monsieur **ENGUEU Stéphan Joslain**, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts, précédemment Contrôleur n°6 à ladite Délégation, en remplacement de Madame MOKWE Bridget BIE, muté.

Contrôleur n° 4: Monsieur **NGOUATEU SHANGHON Vincent**, Technicien Principal des Eaux et Forêts, précédemment Contrôleur n°1 à ladite Délégation, en remplacement de Madame KENGNE Emilienne épouse NOKAM.

Contrôleur n° 5: Madame **MOKWE Bridget BIE**, Technicienne d'Agriculture, précédemment Contrôleur n°3 à ladite Délégation, poste vacant.

Contrôleur n° 6: Monsieur **NGUECHOUN TANKE JEHU Aimé**, Technicien des Eaux et Forêts, précédemment Chef de Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Dumbu, en remplacement de Monsieur ENGUEU Stéphan Joslain, muté.

DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET DE LA FAUNE DU SUD-OUEST

SERVICE REGIONAL DES FORETS

Chef de Service : Monsieur **BIDIMA Antoine Georges**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud-ouest, en remplacement de Monsieur PONE, admis à faire ses droits à la retraite.

SERVICE REGIONAL DE LA PROMOTION ET DE LA TRANSFORMATION

Chef de Service : Monsieur **MEKEMBOM Yves Nathan**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud-ouest, en remplacement de Madame YELIWA AHMADOU DAN POULO, admise à faire valoir ses droits à la retraite.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU KUPE MUANENGUBA

DELEGUE DEPARTEMENTAL : Monsieur **EKUNDIME Divine NGOLE**, Ingénieur Agronome, précédemment Chef de Section du Développement Agricole à la Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural du Kupe Muanenguba, en remplacement de Monsieur **KEBOU Jean Pierre**.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NDIAN

DELEGUE DEPARTEMENTAL : Madame **EREM Delphine BOLABO**, Ingénieur des Eaux et Forêts, précédemment en service à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud-ouest, en remplacement de Monsieur **DJOFANG Marie Louis**.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le

04 MARS 2015

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE,

